



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELECTIONS DES JUGES DES TRIBUNAUX DE COMMERCE DU 17 NOVEMBRE 2020

Dépôt des candidatures

Par rapport à la situation sanitaire, le dépôt des candidatures en préfecture pour les élections des juges des tribunaux de commerce se fera **uniquement sur rendez-vous**

Du lundi 12 octobre au mardi 27 octobre 2020 : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Le mercredi 28 octobre de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

N° de téléphone pour les RDV : 04 67 61 63 38 ou 04 67 61 63 59

Port du masque obligatoire

Au maximum 2 personnes pour une candidature

Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Afin de vous éviter un second déplacement, vous pouvez consulter le site des services de l'Etat (<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publicques/Elections-et-citoyennete/Elections/Elections-tribunaux-de-commerce-2020>) où vous trouverez toutes les informations nécessaires pour la constitution de votre dossier

